



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions commencent dès le mois de mars.

Les pré-inscriptions sont possibles via notre site internet www.excosup.fr

Les inscriptions définitives se font par retour du contrat dûment rempli par courrier ou dépôt au secrétariat :

EX.CO.SUP Inscriptions - 12 rue Hautefeuille - 75006 PARIS

- PIECES A FOURNIR**
- Le contrat d'inscription rempli, daté et signé sur les 2 pages
 - Le règlement total pour le stage de préentrée, la formule concours et l'EX.CO.WEB
 - Le règlement total ou un acompte de 500 euros pour les soutiens annuels et semestriels
(chèque à l'ordre d'EX.CO.SUP remboursé en cas d'échec au bac)
 - Primants: photocopies des bulletins de 1ère et Terminale, et du relevé des notes du bac
Doublants: photocopies des bulletins de Terminale, du relevé des notes du bac, et du concours
 - 2 photographies d'identité, récentes, de format classique
 - Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport

Au moment de l'inscription vous n'aurez certainement pas encore en votre possession l'intégralité des bulletins de Terminale ainsi que le relevé de notes du Baccalauréat. Pas d'inquiétude, ces pièces manquantes feront l'objet d'un deuxième envoi venant compléter définitivement le dossier en juillet.

Tout dossier déposé fait l'objet de frais forfaitaires compris dans nos tarifs et dont le montant s'élève à 200 euros. Les inscriptions se faisant dans la limite des places disponibles, nous ne pouvons garantir toutes les réservations. L'inscription implique la connaissance du fonctionnement de nos stages et l'acceptation de nos conditions.

CONDITIONS DE PAIEMENTS ET D'ANNULATION

SOUTIEN ANNUEL

Le soutien annuel correspond à un tarif avec réduction, mais est conditionné par un engagement annuel définitif et à un paiement effectué en totalité avant le 30 septembre 2010. Après cette date, tout stage "annuel" non soldé sera considéré comme un stage par semestre.

En cas d'exclusion de la faculté suite aux résultats de la première partie du concours, le soutien annuel est automatiquement transformé en soutien par semestre devenant de ce fait annulable selon les mêmes conditions.

SOUTIEN PAR SEMESTRE

Le 1er semestre est payable en 3 mensualités (juillet, septembre, novembre) et annulable jusqu'au 15 novembre 2010. Le 2nd semestre est payable en 3 mensualités (janvier, février, mars) et annulable jusqu'au 15 février 2011.

L'annulation ne sera prise en compte qu'à l'unique condition de nous avoir été envoyée par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception. Le cachet de la Poste faisant foi, c'est à partir de la date y figurant que vous serez remboursé, au prorata des cours restant à effectuer. EX.CO.SUP procède au remboursement dans un délai de 30 jours suivant la réception du courrier, et un montant forfaitaire de 200 euros en sera déduit.

Après ces dates, aucune annulation ne pourra être prise en compte.

STAGE DE PREENTREE, FORMULE CONCOURS, EX.CO.WEB

Le nombre de places étant limité, les inscriptions pour ces stages sont définitives et ne pourront donner lieu à une annulation.

Réductions: 15% de réduction sur les soutiens annuels et semestriels pour les **Bacheliers 2010 ayant obtenu une mention Très Bien**, pour les **boursiers** (dans la limite des places disponibles) et pour les **étudiants redoublants** leur première année de Médecine ou de Pharmacie (sous condition de présentation d'une attestation de bourse valide pour les boursiers et d'une carte d'étudiant pour les redoublants).

Les réductions ne sont pas cumulables.

Assurance facultative "A.E.P": Formulaire d'assurance téléchargeable sur notre site internet.

Clause attributive de compétence : En cas de contestation par l'une ou l'autre des parties et à quelque titre que ce soit, il est fait attribution de compétence au profit du Tribunal d'Instance du sixième arrondissement de Paris dans la limite du taux de sa compétence ou au Tribunal de Grande Instance de Paris, au-delà de sa compétence. L'inscription implique la connaissance du fonctionnement et l'acceptation totale de nos conditions.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions d'inscription et d'annulation citées dans les Conditions Générales de Ventes.

Recopiez ci-dessous la mention "lu et approuvé"

Date

Signature

Contrat à renvoyer ou à déposer à cette adresse uniquement:

EX.CO.SUP Inscriptions - 12 rue Hautefeuille - 75006 PARIS - Tel : 01.46.34.06.33 / Fax : 01.46.34.67.17